

POUR L'ADMISSION DE 2003-2004



**CIRCUIT,
COLLÉGIAL**
2002-2003



Québec 

La publication annuelle du ministère de l'Éducation « **Circuit collégial** » a pour but premier d'informer les élèves du secondaire et du collégial des programmes menant à un diplôme d'études collégiales offerts par chaque établissement. Elle présente également des renseignements portant sur les formalités et conditions d'admission à un programme d'études et sur l'aide financière aux études.

Ce document est disponible dans le site internet du ministère de l'Éducation à l'adresse : <http://www.meq.gouv.qc.ca/college>.



- La brochure *Circuit collégial 2002-2003* est sous la rubrique « **Études collégiales** ».
- Les autorisations et la description des programmes sont sous la rubrique « **Programmes d'études** ».
- Sous la rubrique « **Données et statistiques** » se trouve *La relance au collégial* relative au placement des diplômées et diplômés.

**Information à jour
au 30 juin 2002.**

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation 2002-02-00629

ISBN 2-550-39593-X
Code CUISEP 813-200 CO

Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec, 2002

Table des matières

Un collège, c'est...	1
Le système d'enseignement au Québec	1
L'admission	2
La durée des études	3
Les programmes d'études	3
Du plan de cours au diplôme	4
Le coût des études	4
L'aide financière aux études	5
Les programmes d'études préuniversitaires	6
Les programmes d'études techniques autorisés dans les cégeps	7
<ul style="list-style-type: none"> Liste numérique Liste alphabétique 	17
Les établissements d'enseignement collégial	19
Pour en savoir plus	21
Un programme d'études préuniversitaires en expérimentation	22

Un collège, c'est...

... un établissement d'enseignement

Dans le système scolaire québécois, le collège est le premier lieu de formation non obligatoire et les choix de formation y sont personnels.

Au collégial, les programmes d'études préuniversitaires côtoient les programmes d'études techniques. Les premiers préparent aux études universitaires, alors que les seconds sont conçus en fonction du marché du travail.

Toutefois, la formation technique peut aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisis.

... un milieu de vie

En plus d'être un endroit où s'acquiert des connaissances, le collège constitue un milieu fort enrichissant : les activités socioculturelles, artistiques, sportives et communautaires proposées aux élèves favorisent leur épanouissement intellectuel, affectif, social et physique.

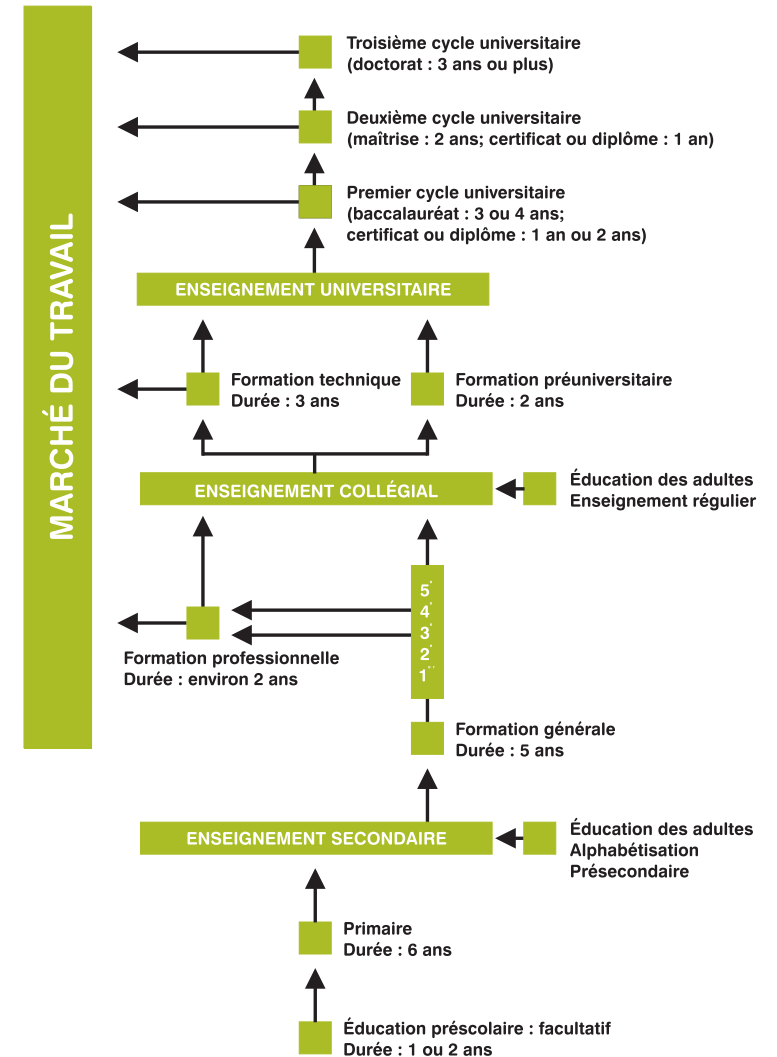
Chaque établissement s'est doté de services d'orientation, d'information scolaire et professionnelle, de placement, d'animation socioculturelle, d'aide pédagogique individuelle, etc. Toutes ces structures permettent de bien répondre aux besoins personnels et collectifs des élèves, facilitant ainsi leur cheminement scolaire.

Les élèves y trouvent également toute une gamme de services pour répondre à leurs différents besoins : la participation et l'engagement des élèves sont ainsi sollicités par l'association des élèves, la radio, le journal ou encore les clubs scientifiques, écologiques ou autres.

Les collèges ont éliminé les barrières architecturales de leurs édifices, devenant ainsi accessibles aux élèves ayant des handicaps moteurs. En outre, les collèges offrent des services pédagogiques et parapédagogiques aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou motrice.

De nombreux collèges mettent des résidences à la disposition de leurs élèves. On en trouvera la liste à la page 19. Il faut toutefois vérifier auprès du collège si la résidence accueille aussi bien les garçons que les filles.

Le système d'enseignement au Québec



Quand, où et comment

La demande d'admission dans un établissement d'enseignement collégial gagne à être précédée d'une démarche de réflexion. Il est important que l'élève prenne le temps d'explorer les différents programmes offerts, de s'informer des débouchés possibles sur le marché du travail, d'évaluer ses propres capacités et de mesurer les conséquences de ses choix. On trouvera à la page 21 des suggestions de personnes à consulter et de services avec lesquels on peut communiquer pour faciliter cette démarche.

Il est possible de s'inscrire au collégial sans choisir immédiatement un programme d'études. L'élève est inscrit à une session d'accueil et d'intégration où on lui offre des cours communs à tous les programmes, des activités d'orientation, des cours de mise à niveau, etc.

Après avoir pris la décision de s'inscrire au collégial, l'élève doit remplir les formalités nécessaires à son admission.

La demande doit être faite :

- avant le 1^{er} MARS pour la session d'automne;
- avant le 1^{er} NOVEMBRE pour la session d'hiver.

L'élève doit remplir le formulaire prévu à cet effet et y joindre toutes les pièces qui sont exigées.

Les formulaires d'admission sont disponibles au centre d'information scolaire et professionnelle de toute école secondaire. Ils sont aussi distribués par les collèges et par les trois services régionaux d'admission qui regroupent les cégeps des régions de Montréal, de Québec et du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pour les collèges qui font partie d'un service régional d'admission (voir la liste de la page 21), c'est au service régional qu'il faut faire parvenir la demande d'admission. Pour un collège qui n'est pas affilié à un tel service, la demande d'admission doit être envoyée directement au collège choisi. Dans le cas des établissements privés, la demande d'admission doit toujours être envoyée directement au collège.

Les coordonnées des services régionaux d'admission sont les suivantes :

- Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)
C.P. 11028
Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454
Cégéphone: (514) 271-1124 ou (514) 271-2454
Site Internet: <http://www.sram.qc.ca>
- Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ)
1096, route de l'Église
Sainte-Foy (Québec) G1V 3V9
Tél. : (418) 659-4873
Site Internet: <http://www.sraq.qc.ca>
- Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay–Lac-Saint-Jean (SRAS)
2110, rue Gilbert
Jonquière (Québec) G7S 4R8
Tél. : (418) 548-7191
Courrier électronique : sras@pop.risq.qc.ca
Site Internet: <http://www.sras.qc.ca>

Les conditions d'admission : un diplôme du secondaire

En conformité avec le Règlement sur le régime des études collégiales, pour être admis à un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, il faut être titulaire du diplôme d'études secondaires ou du diplôme d'études professionnelles décerné par le ministre de l'Éducation.

- 1 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles *après* le 31 mai 1997 doivent en outre avoir réussi les cours suivants :
 - histoire de 4^e secondaire;
 - sciences physiques de 4^e secondaire;
 - langue d'enseignement de 5^e secondaire;
 - langue seconde de 5^e secondaire;
 - mathématiques de 5^e secondaire ou un cours de mathématiques de 4^e secondaire déterminé par le ministre et dont les objectifs présentent un niveau de difficulté comparable (426 et 436).

- 2 Les élèves qui ont obtenu le diplôme d'études secondaires ou le diplôme d'études professionnelles *le ou avant* le 31 mai 1997 doivent :
 - être titulaires d'un diplôme d'études secondaires;
 - ou
 - être titulaires d'un diplôme d'études professionnelles et avoir réussi les cours de langue maternelle et de langue seconde de 5^e secondaire.

Ces élèves sont soumis à des conditions particulières d'admission supplémentaires pour les programmes 153.A0, 153.B0, 153.C0, 153.D0, 190.A0, 233.A0, 310.A0, 310.03, 414.A0 et 430.02.

- 3 Une personne titulaire d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) peut aussi être admissible aux études collégiales, à certains programmes menant à un diplôme d'études collégiales (DEC), désignés par le ministre et aux conditions qu'il détermine, de façon à assurer une continuité de formation.

... des conditions particulières d'admission

Pour certains programmes d'études collégiales, on exige aussi que des cours précis aient été réussis au secondaire (par exemple, des cours de mathématiques, de physique ou de chimie) : il s'agit des **conditions particulières d'admission**, dont on précise la nature à la page 6, pour les études préuniversitaires, et dans les tableaux des pages 7 à 17, pour la formation technique. Par contre, pour un certain nombre de programmes d'études collégiales, aucune condition particulière d'admission n'est exigée.

... d'autres conditions

Par règlement, les collèges peuvent aussi déterminer que certaines conditions particulières s'appliquent à tel ou tel programme. C'est notamment le cas lorsque le nombre de places est limité (on parle alors d'admission contingente à certains programmes). À titre d'exemple, ces conditions pourraient être :

- la priorité donnée aux élèves sortants du secondaire;
- l'excellence du dossier scolaire;
- les résultats d'une entrevue ou d'un test;
- la priorité aux élèves de la région;
- la tenue d'un examen médical.

Ces conditions ne doivent toutefois pas avoir pour effet d'exiger la réussite d'autres cours du secondaire que ceux exigés à titre de conditions générales et particulières d'admission établies par le ministre. Il est à noter qu'un collège peut admettre une personne qui possède une formation qu'il

La durée des études

L'année scolaire est la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin. Elle comprend généralement deux sessions, celle d'automne et celle d'hiver, comportant chacune un minimum de 82 jours d'enseignement, y compris la période des examens. En règle générale, l'élève peut s'inscrire à sept cours et il doit suivre au moins quatre cours (ou 180 périodes de cours) pour être considéré comme inscrit à temps plein.

Le collège peut organiser d'autres sessions de plus courte durée, dont la session d'été. Celle-ci peut permettre notamment à l'élève de reprendre des cours qu'il a échoués ou encore de terminer plus rapidement son programme d'études.

Les programmes d'études préuniversitaires durent normalement deux ans (quatre sessions). Ceux de la formation technique demandent généralement trois ans d'études (six sessions).

En plus de ces programmes menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), les collèges offrent des programmes de plus courte durée, qui permettent d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC). Ces programmes s'adressent aux adultes et ne sont généralement pas accessibles aux jeunes qui viennent de terminer leurs études secondaires. Cependant, des programmes désignés par le ministre sont accessibles à certains types d'élèves en particulier, dès la fin des études secondaires.

L'élève peut changer de programme en cours de route; il doit alors faire appel, dans son collège, à un responsable de l'aide pédagogique individuelle.

Les programmes d'études

Un programme, c'est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de normes établies. Chaque programme comprend des composantes de formation générale et une composante de formation spécifique.

Les composantes de formation générale

Depuis l'année scolaire 1994-1995, pour tous les programmes conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales, la formation générale comprend trois composantes :

- la formation générale commune à tous les programmes, totalisant 16 2/3 unités : langue d'enseignement et littérature (7 1/3 unités), philosophie ou *humanities* (4 1/3 unités), éducation physique (3 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale propre au programme d'études choisi, totalisant 6 unités : langue d'enseignement et littérature (2 unités), philosophie ou *humanities* (2 unités), langue seconde (2 unités);
- la formation générale complémentaire, totalisant 4 unités des éléments de formation parmi les domaines suivants : sciences humaines, culture scientifique et technologique, langue moderne, langage mathématique et informatique, art et esthétique.

Que comprend un programme d'études préuniversitaires?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études préuniversitaires comprend une composante spécifique au programme choisi.

En sciences de la nature, cette composante spécifique est de 32 unités; en sciences humaines, elle se situe entre 30 et 31 1/3 unités; en arts et lettres et en danse, elle est de 28 unités; en musique et en arts plastiques, elle est de 32 unités; en sciences, lettres et arts, elle est de 36 2/3 ou 38 unités.

Une unité correspond à 45 heures d'activités d'apprentissage, comprenant les cours théoriques, les travaux pratiques et le travail personnel.

Que comprend un programme d'études techniques?

En plus des composantes de formation générale, un programme d'études techniques comprend une composante spécifique au programme choisi.

Dans certains cas, ces programmes peuvent offrir des voies de sortie ou encore être découpés en modules qui peuvent se suivre soit de façon successive, soit de façon indépendante. La réussite de chaque module peut être reconnue par le collège. Le module peut permettre, le cas échéant, la reconnaissance d'une formation professionnelle acquise au secondaire.

Du plan de cours au diplôme

Chaque enseignant et chaque enseignante doit établir un plan détaillé de chacun de ses cours. Distribué au début de la session à tous les élèves, ce plan contient :

- les objectifs du cours;
- son contenu;
- des indications relatives aux méthodes;
- une médiagraphie;
- les modalités de participation aux cours;
- les modalités d'évaluation des apprentissages.

L'apprentissage de l'élève est évalué pour chaque cours. Au début de chaque session, les élèves peuvent, pendant une courte période, annuler leur inscription à un cours; il faut s'informer au collège de la date au delà de laquelle les cours abandonnés seront considérés comme des échecs.

La note de passage, traduisant l'atteinte minimale des objectifs, est de 60 sur 100. À la fin de chacune des sessions, le collège prépare un bulletin résumant l'évaluation des apprentissages de chaque élève. Ce document est remis à l'élève, alors que les résultats sont transmis au Ministère.

Sur recommandation du collège fréquenté, le ministre décerne le diplôme d'études collégiales à l'élève qui a atteint l'ensemble des objectifs et des standards de son programme, a réussi l'épreuve synthèse propre à ce programme et, le cas échéant, a réussi les épreuves uniformes imposées par le ministre.

Signé par le ministre et le sous-ministre, le diplôme précise notamment le nom de l'élève, le nom du collège, le titre du programme et la date d'obtention.

Le coût des études

Les droits de scolarité

De façon générale, un collège ne peut réclamer, à l'élève à temps plein, de droits de scolarité pour l'enseignement qu'il dispense, pour un programme conduisant à l'obtention du diplôme d'études collégiales.

Les établissements privés exigent des droits de scolarité dont le montant varie d'un établissement à l'autre.

Les élèves non résidents du Québec doivent verser des droits de scolarité dont le montant est fixé par les règles budgétaires annuelles.

Les droits d'admission

Les collèges peuvent exiger des élèves faisant une demande d'admission un montant non remboursable pour l'ouverture, l'analyse et le traitement du dossier. Ces droits sont d'environ 30 \$.

Dans le cas des collèges ayant regroupé leurs services d'admission au sein d'un service régional (SRAM, SRAQ ou SRAS), les droits sont payables à ces organismes.

Les dépenses scolaires

Les sommes dépensées pour l'achat des livres et du matériel scolaire varient selon le programme d'études et les exigences pédagogiques de chacun des cours qui composent le programme. En moyenne, ces dépenses sont de l'ordre de 500 \$ par année.

Les frais afférents et droits de toute autre nature

Un collège peut réclamer aux élèves des droits supplémentaires pour certains services qui contribuent à l'atteinte des objectifs de formation. Il s'agira, par exemple, de l'achat de matériel spécialisé, de l'engagement de personnel spécialisé et de conférenciers ou conférencières, de l'organisation de voyages éducatifs, culturels ou sportifs, des assurances, etc.

Pour l'année scolaire 2002-2003, ces frais varient de 150 \$ à 270 \$ par élève, selon l'établissement fréquenté.

La cotisation à une association d'élèves

La plupart des établissements comptent une association d'élèves accréditée en vertu d'une loi particulière* ou encore reconnue comme représentative par le collège. Dans un cas comme dans l'autre, le collège perçoit, au moment de l'inscription, la cotisation fixée par l'association.

* Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants.

L'aide financière aux études

Si ses ressources financières sont insuffisantes pour poursuivre ses études collégiales, l'élève à temps plein peut profiter du Programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec.

Le montant accordé tient compte, d'une part, des dépenses liées aux études (frais scolaires, frais de subsistance, frais de transport, etc.) et, d'autre part, des ressources financières de l'élève et, s'il y a lieu, de ses parents, de son répondant ou de sa répondante, de son conjoint ou de sa conjointe.

L'aide accordée prend d'abord la forme d'un prêt, garanti par le gouvernement, sur lequel l'élève ne paie aucun intérêt tant qu'il est aux études à temps plein. En 2002-2003, le prêt maximal est de 2 005 \$.

Si le prêt est insuffisant pour couvrir les dépenses admissibles, on y ajoute une bourse.

Comment procéder?

Choisissez Internet pour remplir votre demande d'aide financière. C'est facile! Rendez-vous au site de l'Aide financière aux études : www.afe.gouv.qc.ca. Cliquez sur *Votre dossier en direct!* et sélectionnez *Demande d'aide financière*. Aucun mot de passe n'est nécessaire pour une première demande. Il suffit d'inscrire votre code permanent et votre numéro d'assurance sociale afin d'obtenir les sections à remplir. En utilisant Internet, vous évitez les erreurs, vous savez quelles sont les pièces à fournir et vous évitez les demandes de renseignements.

Choisissez Internet pour remplir votre demande d'aide financière et courez la chance de gagner un remboursement de 500 \$. Consultez le site www.afe.gouv.qc.ca pour obtenir des détails sur le concours.

On peut également se procurer le formulaire de demande d'aide financière dans les écoles secondaires et les collèges. Il est important de le remplir avec la plus grande exactitude et d'y annexer les documents demandés.

Sauf en cas de force majeure, aucune demande d'aide n'est acceptée **après le 31 mars** d'une année d'attribution, ni aucun document, sauf s'il est demandé par l'Aide financière aux études. Dans ce cas l'élève devra le lui faire parvenir dans les 45 jours.

Si la demande d'aide financière dûment remplie est reçue avant le 30 juin, l'aide financière sera disponible pour la rentrée scolaire d'automne.

Les demandes d'aide financière sont analysées dans un délai de six semaines.

Le cachet de la poste fait foi de l'envoi de la demande par l'élève, et seule une preuve jugée satisfaisante, attestant l'existence de circonstances extra-

ordinaires et indépendantes de la volonté de l'élève, peut permettre d'accepter un document après la date limite.

Les élèves qui, après avoir obtenu le prêt maximal, veulent demander une bourse doivent remplir un autre formulaire (Déclaration de situation réelle), qui leur est remis au début du trimestre, en même temps que leur certificat de prêt.

Demande de renseignements

Le **service téléphonique interactif** permet d'obtenir des renseignements sur :

- l'état de sa demande d'aide financière;
- les prêts et bourses;
- les autres programmes d'aide financière.

24 heures sur 24, 7 jours sur 7

Montréal : (514) 864-4505

Québec : (418) 646-4505

Ailleurs au Québec : 1-888-345-4505

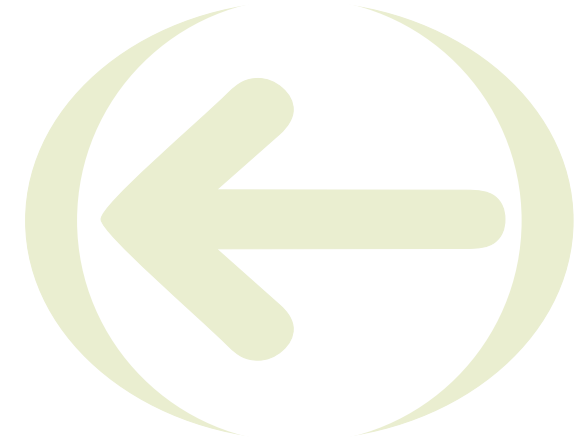
Site Internet : <http://www.afe.gouv.qc.ca>

Le bureau d'aide financière de l'établissement fréquenté peut également venir en aide aux personnes qui s'y présentent.

On peut aussi s'adresser au Service de l'accueil et des renseignements de l'Aide financière aux études, à l'un des numéros suivants :

(418) 643-3750

1-877-643-3750 (sans frais au Québec)



Les programmes d'études préuniversitaires donnent accès à l'université. Dans certains cas, le choix d'un programme d'études collégiales en fonction d'un projet d'études universitaires s'impose de lui-même : ainsi, le programme Sciences de la nature sera tout indiqué si l'on souhaite s'inscrire plus tard à une faculté de sciences, alors que le programme Sciences humaines permettra d'avoir accès à une faculté de sciences sociales.

Toutefois, d'autres cheminements sont également possibles. En outre, pour certains programmes, les exigences ou conditions d'accès peuvent varier d'une université à l'autre.

Pour plus de certitude quant au cheminement choisi, il faut consulter les documents produits par chaque université. On peut également s'adresser aux différentes personnes-ressources de l'école secondaire ou du collège.

Presque tous les collèges offrent la plupart des programmes d'études préuniversitaires. Quelques-uns offrent également des cheminements particuliers et certains, un programme expérimental. Chaque collège est en mesure de donner des renseignements précis sur les programmes qu'il offre. Vous trouverez la liste des collèges autorisés à offrir ces programmes à l'adresse internet suivante : <http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/program/treparti.htm>

SCIENCES DE LA NATURE 200.B0

400-000.CG

Les préalables du secondaire sont Mathématiques 536, Physique 534 et Chimie 534.

SCIENCES HUMAINES 300.A0

500-000.CG

Aucun préalable.

Toutefois, les élèves qui comptent poursuivre des études dans certaines universités et pour certains programmes doivent avoir réussi le cours Mathématiques 526 ou 536, pour les objectifs 022X, 022Y, 022Z du programme 300.A0.

DANSE 506.A0

216-000.CG

Aucun préalable.

MUSIQUE 501.A0

221-000.CG

Le préalable du secondaire est Musique 534.

ARTS PLASTIQUES 510.A0

214-000.CG

Aucun préalable.

ARTS ET LETTRES 500.A0

200-000.CG

Aucun préalable.

SCIENCES, LETTRES ET ARTS 700.A0

Les préalables du secondaire sont Mathématiques 536, Physique 534 et Chimie 534.

HISTOIRE ET CIVILISATION 700.02*

Aucun préalable.

DOUBLES CHEMINEMENTS

Ces cheminements sont un aménagement intégré des cours de deux programmes conduisant à l'obtention de deux diplômes d'études collégiales en trois ans.

SCIENCES DE LA NATURE - MUSIQUE 200.11

SCIENCES DE LA NATURE - SCIENCES HUMAINES 200.12

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS PLASTIQUES 200.13

SCIENCES DE LA NATURE - LETTRES 200.14

SCIENCES DE LA NATURE - DANSE 200.15

SCIENCES DE LA NATURE - ARTS ET LETTRES 200.16

SCIENCES HUMAINES - MUSIQUE 300.11

SCIENCES HUMAINES - ARTS PLASTIQUES 300.13

SCIENCES HUMAINES - LETTRES 300.14

SCIENCES HUMAINES - DANSE 300.15

SCIENCES HUMAINES - ARTS ET LETTRES 300.16

SCIENCES HUMAINES - SCIENCES DE LA NATURE 300.17

MUSIQUE - ARTS ET LETTRES 500.11

ARTS PLASTIQUES - MUSIQUE 510.18

LETTRES - MUSIQUE 600.11

**SCIENCES DE LA NATURE - CHEMINEMENT
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 200.10**

**SCIENCES HUMAINES - CHEMINEMENT
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 300.10**

**LETTRES - CHEMINEMENT
BACCALAURÉAT INTERNATIONAL 500.10**

Le premier code est le numéro du programme. Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

* Pour plus amples renseignements sur le programme expérimental, voyez la page 22 du présent document.

CODE DES PRÉALABLES

0 : Aucun préalable
 10 : Mathématiques 426
 11 : Mathématiques 436
 12 : Mathématiques 526
 13 : Mathématiques 536

20 : Sciences physiques 436
 30 : Chimie 534
 31 : Chimie 534 (à l'automne 2004; entre-temps, formation complémentaire en chimie au collégial)
 40 : Physique 534
 50 : Musique 534
 55 : Anglais 514
 80 : DES, réussite des cours de 5^e secondaire en danse classique ou en danse contemporaine (Arts-études)

90 : DEP
 9A : Aménagement de la forêt
 9B : Electromécanique de systèmes informatisés
 9C : Pêche professionnelle
 9D : Réparation et installation d'appareils électroniques domestiques
 9E : Infirmière ou infirmier auxiliaire ou l'équivalent
 9F : Intervention en sécurité incendie
 9G : Techniques d'usinage

D'autres établissements privés, qui n'offrent que des programmes de courte durée destinés aux adultes, ne sont pas répertoriés dans le présent document.

Le premier code est le numéro du programme.

Le second est le code CUISEP, utilisé à des fins de classement par les responsables de l'information scolaire et professionnelle.

Établissements privés

PRÉALABLES	Campus Notre-Dame-de-Foy	Collège André-Grasset	Collège Bar (1975)	Collège d'Affaires Ellis (1974) inc.	Collège Lafleche	Collège LaSalle	Collège Mérci	Collège O'Sullivan de Montréal inc.	Collège O'Sullivan de Québec inc.	École Commerciale du Cap inc.	École nationale de cirque	Institut Teccart (1996) inc.	Séminaire de Sherbrooke
0	•						•						
10	•						•						
0	•				•	•							•

Autres établissements

Institut de tech. agro-alimentaire de La Pocatière	Institut de tech. agro-alimentaire de Saint-Hyacinthe	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	Collège Macdonald

Secteur 18 — Cuir, textile et habillement

571.A0	215-000.CP	Design de mode	0	•													
571.B0	215-000.CP	Gestion de la production du vêtement	10	•													
571.C0	215-000.CP	Commercialisation de la mode	0	•													•

Secteur 19 — Santé

144.B0	354 -320.CP	Techniques d'orthèses et de prothèses orthopédiques	0	•													
411.A0	521-000.CP	Archives médicales	11														

Secteur 20 — Services sociaux, éducatifs et juridiques

310.A0	537-000.CP	Techniques policières	0	•													
310.03	531-000.CP	Techniques juridiques	0			•	•			•							•
322.A0	553-000.CP	Techniques d'éducation à l'enfance	0	•													
351.A0	575-000.CP	Techniques d'éducation spécialisée	0														
384.01	635-000.CP	Techniques de recherche, enquête et sondage	11														

Liste alphabétique des programmes d'études techniques

Le numéro du programme renvoie aux tableaux des pages 7 à 16.

112.01 Acupuncture traditionnelle	210.A0 Biotechnologies (techniques de laboratoire)	233.A0 Ébénisterie et menuiserie architecturale (techniques d')	420.AA Gestion (informatique de : techniques de l'informatique)	561.B0 Interprétation (danse)
413.01 Administration et coopération	233.01 Bois ouvré (techniques du meuble et du)	561.A0 Éclairage (Théâtre – Production : techniques de scène et)	581.08 Gestion de l'imprimerie (techniques de)	551.A0 Interprétation (techniques professionnelles de musique et chanson)
410.12 Administratives (techniques)	412.A0 Bureautique (techniques de)	230.A0 Cartographie (technologie de la géomatique)	571.B0 Gestion de la production du vêtement	561.C0 Interprétation théâtrale
280.B0 Aéronautique (techniques de construction)	551.A0 Chanson (techniques professionnelles de musique et)	145.01 Écologie appliquée (techniques d')	420.AC Gestion de réseaux informatiques (techniques de l'informatique)	310.02 Intervention en délinquance (techniques d')
280.03 Aéronefs (entretien d')	210.A0 Chimie analytique (techniques de laboratoire)	322.A0 Éducation à l'enfance (techniques d')	430.02 Gestion des services alimentaires et de restauration (techniques de)	391.A0 Intervention en loisir (techniques d')
280.A0 Aéronefs (techniques de pilotage d')	210.03 Chimie-biologie (techniques de)	351.A0 Éducation spécialisée (techniques d')	420.02 Gestion des services alimentaires et de restauration (techniques de)	145.02 Inventaire et de recherche en biologie (techniques d')
152.03 Agricole (gestion et exploitation d'entreprise)	210.02 Chimique (techniques de génie)	243.11 Électronique (technologie de l')	152.A0 Gestion et exploitation d'entreprise agricole	210.A0 Laboratoire (techniques de)
153.D0 Agricoles (technologie des équipements)	210.04 Chimiques (techniques de procédés)	243.16 Électronique (technologie de conception)	561.A0 Gestion (Théâtre – Production : techniques de scène et)	310.03 Juridiques (techniques)
430.02 Alimentaires et de restauration (techniques de gestion des services)	561.08 Cirque (arts du)	243.22 Électronique – option audiovisuel (technologie de l')	430.01 Gestion hôtelière (techniques de)	140.01 Laboratoire médical (technologie de)
154.A0 Aliments (technologie de la transformation des)	221.02 Civil (technologie du génie)	243.06 Électronique industrielle (technologie de l')	570.A0 Graphisme	410.A0 Logistique du transport (techniques de la)
145.04 Aménagement cynégétique et halieutique (techniques d')	571.C0 Commercialisation de la mode	243.21 Électronique industrielle (technologie de l')	414.A0 Guidage touristique (techniques de tourisme : accueil et)	391.A0 Loisir (techniques d'intervention en)
222.A0 Aménagement et urbanisme (techniques d')	153.C0 Commercialisation en horticulture ornementale (paysage et)	140.A0 Électrophysiologie médicale (techniques d')	145.04 Halieutique (techniques d'aménagement cynégétique et)	241.05 Maintenance industrielle (technologie de)
210.A0 Analytique (techniques de laboratoire : chimie)	241.11 Composites (techniques de transformation des matériaux)	322.A0 Enfance (techniques d'éducation à l')	280.A0 Hélicoptères (techniques de pilotage d'aéronefs : pilotage d')	235.A0 Manufacturière (techniques de production)
145.A0 Animale (techniques de santé)	551.A0 Composition et arrangement (techniques professionnelles de musique et chanson)	384.01 Enquête et sondage (techniques de recherche)	153.B0 Horticole et de l'environnement (technologie de la production)	248.C0 Marine (techniques de génie mécanique de)
153.A0 Animales (technologie des productions)	243.16 Conception électronique (technologie de)	152.03 Entreprise agricole (gestion et exploitation d')	153.C0 Horticulture ornementale (paysage et commercialisation en)	231.04 Marines (exploitation et production des ressources)
574.A0 Animé (dessin)	280.B0 Construction aéronautique (techniques de)	280.03 Entretien d'aéronefs	430.01 Hôtelière (techniques de gestion)	231.24 Marines (exploitation et production des ressources) (programme de passage)
271.01 Appliquée (géologie)	270.02 Contrôle de la qualité (métallurgie)	153.B0 Environnement (technologie de la production horticole et de l')	111.A0 Hygiène dentaire (techniques d')	241.C0 Matériaux composites (techniques de transformation des)
145.01 Appliquée (techniques d'écologie)	413.01 Coopération (administration et)	260.B0 Environnement, hygiène et sécurité au travail	412.A0 Hypermédia (techniques de bureautique : micro-édition et)	241.12 Matières plastiques (techniques de transformation des)
233.A0 Architecturale (techniques d'ébénisterie et de menuiserie)	561.A0 Costumes (Théâtre – Production : décors et)	155.A0 Équipements (techniques)	581.04 Impression (techniques de l')	241.A0 Mécanique (techniques de génie)
221.01 Architecture (technologie de l')	145.04 Cynégétique et halieutique (techniques d'aménagement)	153.D0 Équipements agricoles (technologie des)	311.A0 Incendie (sécurité)	241.22 Mécanique (techniques de génie)
248.01 Architecture navale (techniques d')	561.B0 Danse classique (Danse – Interprétation)	221.04 Estimation et évaluation en bâtiment (technologie de l')	570.07 Industriel (design)	248.C0 Mécanique de marine (techniques de génie)
411.A0 Archives médicales	561.B0 Danse contemporaine (Danse – Interprétation)	221.04 Évaluation en bâtiment (technologie de l'estimation et)	235.01 Industriel (technologie du génie)	221.03 Mécanique du bâtiment (technologie de la)
551.A0 Arrangement (techniques professionnelles de musique et chanson : composition et)	561.B0 Danse – Interprétation	271.02 Exploitation (mines et travaux de chantiers)	420.AB Industrielle (informatique : techniques de l'informatique)	142.B0 Médecine nucléaire (technologie de)
573.01 Art (techniques de métiers d')	561.A0 Décors et costumes (Théâtre – Production)	152.A0 Exploitation d'entreprise agricole (gestion et)	243.21 Industrielle (technologie de l'électronique)	589.01 Médias (art et technologie des)
589.01 Art et technologie des médias	310.02 Délinquance (techniques d'intervention en)	231.04 Exploitation et production des ressources marines	243.06 Industrielle (technologie de l'électronique)	140.01 Médical (technologie de laboratoire)
561.08 Arts du cirque	111.A0 Dentaire (techniques d'hygiène)	231.24 Exploitation et production des ressources marines (programme de passage)	241.05 Industrielle (technologie de maintenance)	140.A0 Médicale (techniques d'électrophysiologie)
260.A0 Assainissement de l'eau	110.A0 Dentaires (techniques)	190.B0 Forestière (technologie)	260.03 Industriels (assainissement et sécurité)	411.A0 Médicales (archives)
160.B0 Audioprothèse	110.B0 Denturologie (techniques de)	190.A0 Forestiers (technologie de la transformation des produits)	180.A0 Infirmiers (soins)	233.A0 Menuiserie architecturale (techniques d'ébénisterie et de)
243.22 Audiovisuel (technologie de l'électronique – option)	570.03 Design d'intérieur	210.02 Génie chimique (techniques de)	180.21 Infirmiers (soins) (recyclage des infirmières auxiliaires)	231.03 Mer (transformation des produits de la)
280.A0 Avions (techniques de pilotage d'aéronefs : pilotage d')	571.A0 Design de mode	221.02 Génie civil (technologie du)	581.A0 Infographie en préimpression	270.02 Métallurgie (contrôle de la qualité)
280.04 Avionique	570.02 Design de présentation	235.01 Génie industriel (technologie du)	420.A0 Informatique (techniques de l')	270.04 Métallurgiques (procédés)
221.04 Bâtiment (technologie de l'estimation et de l'évaluation en)	570.C0 Design industriel	241.A0 Génie mécanique (techniques de)	141.A0 Inhalothérapie (techniques d')	573.01 Métiers d'art (techniques de)
221.03 Bâtiment (technologie de la mécanique du)	574.A0 Dessin animé	241.22 Génie mécanique (techniques de)	582.A1 Intégration multimédia (techniques d')	233.01 Meuble et du bois ouvré (techniques du)
145.02 Biologie (techniques d'inventaire et de recherche en)	414.A0 Développement et promotion de produits du voyage (techniques de tourisme)	248.C0 Génie mécanique de marine (techniques de)	570.03 Intérieur (design d')	412.A0 Micro-édition et hypermédia (techniques de bureautique)
	120.01 Diététique (techniques de)	230.A0 Géodésie (technologie de la géomatique)		147.01 Milieu naturel (techniques du)
	393.A0 Documentation (techniques de la)	271.01 Géologie appliquée		271.03 Minéralogie
	260.01 Eau (assainissement de l')	311.A0 Gestion (sécurité incendie)		414.A0 Mise en valeur de produits touristiques (techniques de tourisme)

Liste alphabétique des programmes d'études techniques (suite)

571.C0 Mode (commercialisation de la)	231.04 Production des ressources marines (exploitation et)	561.A0 Scène (Théâtre – Production: gestion et techniques de scène)
571.A0 Mode (design de)	231.24 Production des ressources marines (exploitation et) (programme de passage)	561.A0 Scène (Théâtre – Production: éclairage et)
582.A0 Multimédia (techniques d'intégration)	571.B0 Production du vêtement (gestion)	311.A0 Sécurité incendie
570.B0 Muséologie (techniques de)	153.B0 Production horticole et de l'environnement (technologie de la)	260.03 Sécurité industriels (assainissement et)
551.A0 Musique et chanson (techniques professionnelles de)	235.A0 Production manufacturière (techniques de)	430.02 Services alimentaires et de restauration (techniques de gestion des)
551.AA Musique et chanson (techniques professionnelles de): composition et arrangement	251.B0 Production textile (technologie de la)	388.A0 Social (techniques de travail)
551.AB Musique et chanson (techniques professionnelles de): interprétation	152.A0 Productions animales (gestion et exploitation d'entreprise agricole)	180.A0 Soins infirmiers
147.01 Naturel (techniques du milieu)	153.A0 Productions animales (technologie des)	180.21 Soins infirmiers: recyclage des infirmières auxiliaires
248.01 Navale (techniques d'architecture)	152.A0 Productions végétales (gestion et exploitation d'entreprise agricole)	384.01 Sondage (techniques de recherche, enquête et)
248.B0 Navigation	231.03 Produits de la mer (transformation des)	270.03 Soudage
142.B0 Nucléaire (technologie de médecine)	190.A0 Produits forestiers (technologie de la transformation des)	351.A0 Spécialisée (techniques d'éducation)
243.15 Ordinis (technologie de systèmes)	414.A0 Produits touristiques (techniques de tourisme: mise en valeur de)	243.15 Systèmes ordinis (technologie de) Techniques: voir le terme spécifique Technologie: voir le terme spécifique
153.C0 Ornementale (paysage et commercialisation en horticulture)	414.A0 Promotion de produits du voyage (techniques de tourisme: développement et)	251.B0 Textiles (technologie de la production)
144.B0 Orthèses et de prothèses orthopédiques (techniques d')	144.B0 Prothèses orthopédiques (techniques d'orthèses et de)	251.A0 Textiles (technologie des matières)
160.A0 Orthèses visuelles (techniques d')	270.02 Qualité (contrôle de la) (métallurgie)	171.A0 Thanatologie (techniques de)
144.B0 Orthopédiques (techniques d'orthèses et de prothèses)	142.A0 Radiodiagnostic (technologie de)	561.C0 Théâtrale (interprétation)
233.01 Ouvré (techniques du meuble et du bois)	142.C0 Radio-oncologie (technologie de)	561.A0 Théâtre – Production
232.A0 Papiers (technologies des pâtes et)	144.A0 Réadaptation physique (techniques de)	414.A0 Tourisme (techniques de)
232.A0 Pâtes et papiers (technologies des)	384.01 Recherche, enquête et sondage (techniques de)	154.A0 Transformation des aliments (technologie de la)
153.C0 Paysage et commercialisation en horticulture ornementale	145.02 Recherche en biologie (techniques d'inventaire et de)	241.C0 Transformation des matériaux composites (techniques de)
570.04 Photographie	180.21 Recyclage des infirmières auxiliaires (soins infirmiers)	241.12 Transformation des matières plastiques (techniques de)
144.A0 Physique (techniques de réadaptation)	420.AC Réseaux (informatique de gestion de: techniques de l'informatique)	231.03 Transformation des produits de la mer
244.A0 Physique (technologie)	231.04 Ressources marines (exploitation et production des)	190.A0 Transformation des produits forestiers (technologie de la)
280.A0 Pilotage d'aéronefs (techniques de)	231.24 Ressources marines (exploitation et production des) (programme de passage)	410.A0 Transport (techniques de la logistique du)
241.12 Plastiques (techniques de transformation des matières)	430.02 Restauration (techniques de gestion des services alimentaires et de)	412.A0 Travail de bureau (techniques de bureautique)
310.A0 Policières (techniques)	145.03 Santé animale (techniques de)	388.A0 Travail social (techniques de)
581.A0 Préimpression (infographie en)		222.A0 Urbanisme (techniques d'aménagement et d')
570.02 Présentation (design de)		571.B0 Vêtement (gestion de la production du)
311.A0 Prévention (sécurité incendie)		160.A0 Visuelles (techniques d'orthèses)
210.04 Procédés chimiques (techniques de)		414.A0 Voyage (techniques de tourisme: développement et promotion de produits du)
270.04 Procédés métallurgiques		
561.A0 Production (théâtre)		



Les établissements d'enseignement collégial

Cégeps

RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION		
	À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue 425, boul. du Collège, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E5 (819) 762-0931	•		•		
Cégep d'Ahuntsic 9155, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) H2M 1Y8 (514) 389-5921			•		
Cégep d'Alma 675, boul. Auger Ouest, Alma (Québec) G8B 2B7 (418) 668-2387					•
Cégep André-Laurendeau 1111, rue Lapierre, LaSalle (Québec) H8N 2J4 (514) 364-3320	•		•		
Cégep de Baie-Comeau 537, boul. Blanche, Baie-Comeau (Québec) G5C 2B2 (418) 589-5707	•	•			
Cégep Beauce-Appalaches 1055, 116 ^e Rue Est, Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1 (418) 228-8896	•			•	
Cégep de Bois-de-Boulogne 10555, av. de Bois-de-Boulogne, Montréal (Québec) H4N 1L4 (514) 332-3000	•		•		
Champlain Regional College (siège social), 1301, boul. Portland, C. P. 5000, Sherbrooke (Québec) J1H 5N1 (819) 564-3600					
Champlain Regional College Campus Lennoxville, C. P. 5003, Lennoxville (Québec) J1M 2A1 (819) 564-3666	•	•			
Champlain Regional College Campus Saint-Lambert – Longueuil, 900, Riverside Drive, Saint-Lambert (Québec) J4P 3P2 (514) 672-7360			•		
Champlain Regional College Campus St. Lawrence, 790, rue Nérée-Tremblay, Sainte-Foy (Québec) G1V 4K2 (418) 656-6921			•		
Cégep de Chicoutimi 534, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1Z6 (418) 549-9520	•				•
Collège Dawson 3040, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3Z 1A4 (514) 931-8731			•		
Cégep de Drummondville 960, rue Saint-Georges, Drummondville (Québec) J2C 6A2 (819) 478-4671				•	
Cégep Édouard Montpetit 945, chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4H 3M6 (450) 679-2630				•	
Cégep François-Xavier Garneau 1660, boul. de l'Entente, Québec (Québec) G1S 4S3 (418) 688-8310					•
Cégep de la Gaspésie et des Îles 96, rue Jacques-Cartier, Gaspé (Québec) G4X 2S8 (418) 368-2201	•	•			
Cégep Gérald-Godin 15615, boulevard Gouin Ouest, Sainte-Geneviève (Québec) H9H 5K8 (514) 626-2666				•	
Cégep de Granby-Haute-Yamaska 235, rue Dorval, C. P. 7000, Granby (Québec) J2G 3N1 (450) 372-6614				•	
Collège Héritage 325, boul. Cité des Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6T3 (819) 778-2270				•	
Cégep John Abbott 21275, chemin du Bord-du-Lac, C. P. 2000, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9 (514) 457-6610	•		•		
Cégep de Jonquière 2505, rue Saint-Hubert, Jonquière (Québec) G7X 7W2 (418) 547-2191	•				•
Cégep de La Pocatière 140, 4 ^e Avenue, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1525	•				•
Cégep régional de Lanaudière (siège social), 781, rue Notre-Dame, Repentigny (Québec) J5Y 1B4 (450) 581-6823				•	
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption 180, rue Dorval, L'Assomption (Québec) J5W 6C1 (450) 470-0922				•	
Cégep régional de Lanaudière à Joliette 20, rue Saint-Charles Sud, Joliette (Québec) J6E 4T1 (514) 759-1661				•	
Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne 2505, boul. des Entreprises, Terrebonne (Québec) J6X 555 (450) 470-0933				•	

Cégeps

RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION		
	À l'établissement	Au SPAM	Au SPAQ

Cégep de Lévis-Lauzon 205, rue Mgr-Ignace-Bourget, Lévis (Québec) G6V 6Z9 (418) 833-5110	•			•	
Cégep de Limoilou 1300, 8 ^e Avenue, Québec (Québec) G1J 5L5 (418) 647-6600					•
Cégep Lionel Groulx 100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6 (450) 430-3120	•		•		
Cégep de Maisonneuve 3800, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1X 2A2 (514) 254-7131				•	
Cégep Marie-Victorin 7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6 (514) 325-0150	•		•		
Cégep de Matane 616, av. Saint-Rédempteur, Matane (Québec) G4W 1L1 (418) 562-1240	•				•
Cégep Montmorency 475, boul. de l'Avenir, Laval (Québec) H7N 5H9 (450) 975-6100				•	
Cégep de l'Outaouais 333, boul. Cité des Jeunes, Hull (Québec) J8Y 6M5 (819) 770-4012				•	
Cégep de la Région de l'Amiante 671, boul. Smith Sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1N1 (418) 338-8591	•				•
Cégep de Rimouski 60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4H6 (418) 723-1880	•	•			
Cégep de Rivière-du-Loup 80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1 (418) 862-6903	•				•
Cégep de Rosemont 6400, 16 ^e Avenue, Montréal (Québec) H1X 2S9 (514) 376-1620				•	
Cégep de St-Félicien 1105, boul. Hamel, C. P. 7300, Saint-Félicien (Québec) G8K 2R8 (418) 679-5412					•
Cégep de St-Hyacinthe 3000, rue Boullé, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9 (450) 773-6800				•	
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu 30, boul. du Séminaire, C. P. 1018, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 7B1 (450) 347-5301	•		•		
Cégep de Saint-Jérôme 455, rue Fournier, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4V2 (450) 436-1580	•			•	
Cégep de Saint-Laurent 625, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X7 (514) 747-6521				•	
Cégep de Sainte-Foy 2410, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1V 1T3 (418) 659-6600	•				•
Cégep de Sept-Îles 175, rue De La Vérendrye, Sept-Îles (Québec) G4R 5B7 (418) 962-9848				•	
Collège Shawinigan 2263, boul. du Collège, C. P. 610, Shawinigan (Québec) G9N 6V8 (819) 539-6401				•	
Cégep de Sherbrooke 475, rue du Parc, Sherbrooke (Québec) J1H 5M7 (819) 564-6350	•			•	
Cégep de Sorel-Tracy 3000, boulevard de Tracy, Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9 (450) 742-6651				•	
Cégep de Trois-Rivières 3500, rue De Courval, C. P. 97, Trois-Rivières (Québec) G9A 5E6 (819) 376-1721	•			•	
Cégep de Valleyfield 169, rue Champlain, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1X6 (450) 373-9441	•			•	
Vanier College 821, av. Sainte-Croix, Saint-Laurent (Québec) H4L 3X9 (514) 744-7500				•	
Cégep de Victoriaville 475, rue Notre-Dame Est, Victoriaville (Québec) G6P 4B3 (819) 758-6401	•			•	
Cégep du Vieux Montréal 255, rue Ontario Est, Montréal (Québec) H2X 1X6 (514) 982-3437				•	

Les établissements d'enseignement collégial (suite)

Établissements privés

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement			
			Au SPAM		
			Au SPAQ		
			Au SPAS		
Campus Notre-Dame-de-Foy 5000, rue Clément-Lockquell, Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A1B3 (418) 872-8041	•	•			
Collège André-Grasset 1001, boul. Crémazie Est, Montréal (Québec) H2M 1M3 (514) 381-4293		•			
Collège Bart (1975) 751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2 (418) 522-3906		•			
Collège Centennal 3641, avenue Prud'homme, Montréal (Québec) H4A 3H6 (514) 486-7326		•			
Collège d'Affaires Ellis (1974) inc. 400, rue Hériot, Drummondville (Québec) J2B 1B3 (819) 477-3113		•			
Collège dans la Cité (Le) (Villa Sainte-Marcelline) 815, av. Upper-Belmont, Westmount (Québec) H3Y 1K5 (514) 488-2528		•			
Collège Français (1965) inc. (Le) 185, avenue Fairmount Ouest, Montréal (Québec) H2T 2M6 (514) 495-2581	•	•			
Collège Jean-de-Brébeuf 3200, chemin Sainte-Catherine, Montréal (Québec) H3T 1C1 (514) 342-1320	•	•			
Collège Laflèche 1687, boul. du Carmel, Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8 (819) 375-7346	•	•			
Collège LaSalle 2000, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (Québec) H3H 2T2 (514) 939-2006		•			
Collège Marianopolis 3880, Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3H 1W1 (514) 931-8792		•			
Collège Mérici 755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1 (418) 683-1591	•	•			
Collège Mother House 4877, avenue Westmount, Westmount (Québec) H3Y 1X9 (514) 935-2532		•			
Collège O'Sullivan de Montréal inc. 1191, rue de la Montagne, Montréal (Québec) H3G 1Z2 (514) 866-4622		•			
Collège O'Sullivan de Québec inc. 840, rue Saint-Jean, Québec (Québec) G1R 1R3 (418) 529-3355		•			
Collège préuniversitaire Nouvelles Frontières 646, rue Principale, Gatineau (Québec) J8T 5L5 (819) 561-8922		•			
Conservatoire Lassalle 1001, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H2L 1L3 (514) 288-4140		•			
École Commerciale du Cap inc. 155, rue Latreille, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 3E8 (819) 691-2600		•			
École de musique Vincent-d'Indy 628, chemin Côte-Sainte-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5 (514) 735-5261	•	•			
École nationale de cirque 417, rue Berri, Montréal (Québec) H2Y 3E1 (514) 982-0859		•			
Institut Teccart (1996) inc. 3155, rue Hochelaga, Montréal (Québec) H1W 1G4 (514) 526-2501		•			
Petit Séminaire de Québec (Le) 6, rue de l'Université, Québec (Québec) G1R 5X8 (418) 694-1020	•	•			
Séminaire de Sherbrooke 195, rue Marquette, Sherbrooke (Québec) J1H 1L6 (819) 563-2050		•			

Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement			
			Au SPAM		
			Au SPAQ		
			Au SPAS		
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec 401, rue De Rigaud, Montréal (Québec) H2L 4P3 (514) 282-5108		•			

Établissements relevant d'un autre ministère

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement			
			Au SPAM		
			Au SPAQ		
			Au SPAS		
Conservatoire de musique de Chicoutimi 202, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi (Québec) G7H 6R8 (418) 698-3505		•			
Conservatoire de musique de Hull 430, boul. Alexandre-Taché, Hull (Québec) J9A 1M7 (819) 772-3283		•			
Conservatoire de musique de Montréal 100, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec) H2Y 1C1 (514) 873-4031		•			
Conservatoire de musique de Québec 270, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 5G1 (418) 643-2190		•			
Conservatoire de musique de Rimouski 22, rue Sainte-Marie, C. P. 1210, Rimouski (Québec) G5L 8M2 (418) 727-3706		•			
Conservatoire de musique de Trois-Rivières 587, rue Radisson, C. P. 1146, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K8 (819) 371-6748		•			
Conservatoire de musique de Val-d'Or 88, rue Allard, Val-d'Or (Québec) J9P 3Y1 (819) 825-3585		•			
Institut de technologie agro-alimentaire 401, rue Poiré, La Pocatière (Québec) G0R 1Z0 (418) 856-1110			•		
Institut de technologie agro-alimentaire 3230, rue Scotte, C. P. 70, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 7B3 (450) 778-6504			•		

Établissement relevant de l'Université McGill

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement			
			Au SPAM		
			Au SPAQ		
			Au SPAS		
Collège Macdonald 21111, chemin Lakeshore, B. P. 204, Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3V9 (514) 398-7814	•	•			

Autres*

	RÉSIDENCES	DEMANDE D'ADMISSION			
		À l'établissement			
			Au SPAM		
			Au SPAQ		
			Au SPAS		
Multicollège de l'Ouest du Québec 217, rue Montcalm, Hull (Québec) J8Y 6X1 (819) 595-1115		•			

* Regroupement des établissements privés suivants : Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège Mérici, Institut Teccart (1996) inc., Petit Séminaire de Québec.

Des personnes à rencontrer

À l'école secondaire, plusieurs personnes sont en mesure de renseigner les élèves sur les possibilités qu'offrent les études collégiales et sur les démarches à effectuer.

Il s'agit notamment :

- des responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- des enseignants et des enseignantes d'éducation au choix de carrière;
- des conseillers et des conseillères d'orientation.

De même, une fois inscrit au collège, on peut discuter de son cheminement scolaire avec :

- les responsables de l'information scolaire et professionnelle;
- les conseillers et les conseillères d'orientation;
- les responsables de l'aide pédagogique individuelle.

Un coup de téléphone

Chaque collège donne de l'information sur les programmes d'études qu'il offre et sur les services qu'on y trouve. Les coordonnées de chaque établissement figurent aux pages 19 et 20.

On peut communiquer avec les trois services régionaux d'admission pour obtenir des renseignements sur les programmes offerts et sur les modalités d'admission dans les trois régions en question. Leurs numéros de téléphone sont les suivants :

Service régional d'admission au collégial de Québec (SRAQ) : (418) 659-4873

Service régional de l'admission des cégeps du Saguenay—Lac-Saint-Jean (SRAS) : (418) 548-7191

Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) : (514) 271-2454 (renseignements sur l'admission); (514) 271-1124 (service **Cégéphone** sur les cours et les programmes).

Pour obtenir une publication du Ministère ou un renseignement sur ses services, on peut s'adresser à la Direction des communications au (418) 643-7095 ou au (514) 873-8066.

Pour se renseigner sur les prêts et bourses (Aide financière aux études), composer le (418) 643-3750.

D'autres lectures

Le **Règlement sur le régime des études collégiales** régit les activités pédagogiques ainsi que celles qui sont liées à l'admission, à l'inscription, aux programmes et à la sanction des études. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur.

Le Ministère publie chaque année **Relance au collégial**, où sont notamment présentés les proportions de personnes en emploi et les salaires moyens des sortants et des sortantes des divers programmes de formation technique. Ce document peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur; de plus, un dépliant qui en résume les grandes lignes est distribué par le Ministère.

Un ouvrage similaire existe pour les études universitaires et il peut également être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur.

La formation technique au collégial : les employeurs se prononcent est le résultat d'une enquête dont le principal objectif est de connaître le degré de satisfaction des employeurs en ce qui a trait à la formation technique offerte dans les établissements. On peut le consulter dans les écoles secondaires et les collèges ou en obtenir un exemplaire en s'adressant au Ministère.

Publié par le SRAM, le **Guide pratique des études collégiales au Québec** comporte des renseignements généraux sur l'enseignement collégial et des précisions sur chacun des programmes d'études menant à l'obtention du diplôme d'études collégiales. Ce guide est vendu en librairie à un prix modique (voir l'adresse du SRAM à la page 2).

Le SRAM met également en vente deux autres guides relatifs aux études postsecondaires : le **Guide pratique des adultes aux cégeps**, qui présente les programmes de plus courte durée destinés aux adultes, et le **Guide pratique des études universitaires au Québec**, consacré aux programmes offerts par les divers établissements d'enseignement universitaire.

Pour sa part, le SRAQ distribue gratuitement **Cégeprofil**, qui présente les établissements de la région de Québec, de l'Est du Québec et du Saguenay—Lac-Saint-Jean, leurs services et leurs programmes (voir l'adresse du SRAQ à la page 2).

Les élèves de nationalité étrangère peuvent se procurer la brochure **Étudier au Québec**, qui précise, à leur intention, les principales caractéristiques de la société québécoise et du système scolaire. Le

document est distribué par le Ministère et peut être consulté dans le site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur.

La brochure **Une aide à votre portée** précise les règles d'attribution de l'aide financière. Cette publication ainsi que plusieurs autres portant sur l'aide financière aux études peuvent être obtenues dans les écoles secondaires, dans les collèges et au Ministère.

Enfin, presque tous les collèges publient de la documentation sur leur organisation, leurs services et leurs programmes. Il suffit de communiquer avec les divers établissements, dont les adresses et les numéros de téléphone figurent aux pages 19 et 20.

Un système informatisé

Le système **REPÈRES**, que l'on peut interroger en s'adressant aux conseillers et conseillères d'orientation des écoles secondaires et des collèges, est une banque informatisée de données en information scolaire et professionnelle.

REPÈRES fournit des données sur les programmes de formation, sur le marché du travail, sur différentes professions, sur les établissements d'enseignement, sur les organismes-ressources ainsi que sur les programmes d'aide à la formation et à l'emploi. Le système couvre les ordres d'enseignement suivants : le secondaire, le collégial et l'enseignement universitaire.

On peut consulter **REPÈRES** en utilisant deux voies d'entrée. La première est le programme de formation lui-même, sur lequel on obtient ainsi toute l'information voulue. La seconde est un profil personnel : à partir des goûts, des aptitudes et des champs d'intérêt de l'élève, **REPÈRES** fournit alors des suggestions de programmes d'études appropriés.

Nos adresses

Il est possible de communiquer par écrit avec le Ministère ou encore de se rendre à ses bureaux pour y obtenir de la documentation. Les différentes adresses où vous pouvez obtenir des renseignements généraux sont les suivantes :

Direction des communications
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

Direction régionale de Montréal
600, rue Fullum, 10^e étage
Montréal (Québec) H2K 4L1

Site Internet du Ministère : <http://www.meq.gouv.qc.ca>

Site Internet du Secteur de l'enseignement supérieur :

<http://www.meq.gouv.qc.ca/ens-sup>

Site Internet de l'Aide financière aux études : <http://www.afe.gouv.qc.ca>

Un programme, expérimenté par certains collèges, donne accès à un large éventail de programmes universitaires.

HISTOIRE ET CIVILISATION 700.02

Le programme Histoire et Civilisation vise à offrir une formation intégrée dans le champ d'études des arts libéraux afin de préparer adéquatement l'étudiante ou l'étudiant à entreprendre des études universitaires dans les domaines des sciences humaines, des lettres, du droit, des sciences de l'administration ainsi que dans la plupart des programmes des sciences de l'éducation et des arts, à l'exception des arts plastiques, de la musique et de la danse. Pour atteindre ces objectifs, le programme tient compte de la perspective historique et de l'évolution de la pensée et de la compréhension humaines.

Ce programme s'adresse aux élèves qui sont motivés, intéressés et disposés à adhérer aux principes de la formation proposée par ce programme.

Aucun préalable du secondaire n'est nécessaire.

Établissements publics autorisés à offrir le programme :

Champlain Regional College	Cégep John Abbott
Campus Lennoxville	Cégep de Lévis-Lauzon
Campus Saint-Lambert—Longueuil	Cégep de Sainte-Foy
Cégep de Chicoutimi	Vanier College
Collège Dawson	Cégep du Vieux Montréal
Collège Héritage	

Établissements privés autorisés à offrir le programme :

Collège Marianopolis
Collège Mérici









